

Image not found or type unknown



## Liquidation et travail administration

Par **Audub**, le **24/04/2019** à **16:03**

Bonjour mon mari vient d'être mis en liquidation judiciaire de son entreprise individuelle actuellement suite à un concours il travaille comme adjoint technique dans l'administration pénitentiaire comme titulaire depuis 2 ans suite à sa liquidation peut-il être viré ?

Par **Visiteur**, le **24/04/2019** à **16:29**

Bonjour,

Si une liquidation avec interdiction de gérer est susceptible d'être assortie d'une incapacité d'exercer une fonction publique élective, elle n'interdit pas de travailler.

D'autant qu'il est déjà titulaire.